

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Vitique Silane_Activator

Groupe du produit:	Endprodukt
N° CAS:	64-17-5
N° Index:	603-002-00-5
N° CE:	200-578-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH		
Rue:	Elbgaustraße 248		
Lieu:	D-22547 Hamburg		
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax:	+49. (0) 40. 84006-222
e-mail:	info@dmg-dental.com		
Internet:	www.dmg-dental.com		

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 2
Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B
Mentions de danger:
Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
------	--

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Ethanol.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 2 de 7

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			65 - 75 %
	200-578-6	603-002-00-5		
	Flam. Liq. 2; H225			
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique à ... %			< 5 %
	231-633-2	015-011-00-6		
	Skin Corr. 1B; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-17-5	200-578-6	éthanol; alcool éthylique	65 - 75 %
	par inhalation: CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg		
7664-38-2	231-633-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique à ... %	< 5 %
	Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Traitement médical nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 3 de 7

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Eviter ce qui suit : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une aération suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit frais.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation. dépassement de la valeur limite: Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: incolore-transparent

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 4 de 7

Odeur:	caractéristique	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		ca. 80 °C
Point d'éclair:		12 °C
pH-Valeur:		ca. 5
Hydrosolubilité:	complètement miscible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Métaux alcalins.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	orale	DL50 6200 mg/kg	Rat	IUCLID		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 95,6 mg/l	Rat	RTECS		

Irritation et corrosivité

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : irritant.; En cas de contact avec les yeux: irritant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité pour le poisson (Leuciscus idus): CL50: > 8140 mg / l / 48 h (Ethanol);

Toxicité pour la daphnia (Daphnia magna): EC50: 9268 - 14221 mg / l / 48 h

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique à ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 138 mg/l	96 h	Gambusia affinis		

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
64-17-5	éthanol; alcool éthylique				
	Biologische Abbaubarkeit	94 %		OECD 301E	
	leicht biologisch abbaubar				
	Chemischer Sauerstoffbedarf	930-1670 mg/g	5		

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 5 de 7

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,31

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	144 601
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 6 de 7

14.3. Classe(s) de danger pour le 3**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 144

Quantité limitée (LQ): 3 L

EmS: F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1170**d'identification:****14.2. Désignation officielle de** ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)**transport de l'ONU:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 3**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2

: Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Législation nationale**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Activator

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6125

Page 7 de 7

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Adhesive

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6126

Page 1 de 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Vitique Silane_Adhesive

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH	
Rue:	Elbgaustraße 248	
Lieu:	D-22547 Hamburg	
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222
e-mail:	info@dmg-dental.com	
Internet:	www.dmg-dental.com	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention	Attention
---------	-----------

d'avertissement:**Conseils de prudence**

P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Caractérisation chimique**

METHACRYLOYL PROPYLTRIMETHOXYSILANE (100%)
CAS: 2530-85-0

Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Adhesive

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6126

Page 2 de 4

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Porter un vêtement de protection approprié. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Recueillir mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Adhesive

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6126

Page 3 de 4

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore - jaune	
Odeur:	caractéristique	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		250 °C
Point d'éclair:		110 °C
Hydrosolubilité:		non miscible
Densité:		1.04 g/cm ³
Densité de vapeur relative:		> 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances réductrices.

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant)
Décomposition accompagnée d'un dégagement de: Méthanol.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

DL50: (Rat): > 5000 mg/kg

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effet irritant sur l'oeil:

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Peut déclencher une réaction allergique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique:

CL50: (Brachydanio rerio): > 1024 mg/l/96h

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique Silane_Adhesive

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 6126

Page 4 de 4

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Pâte: Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Information supplémentaire**

-